



Médiation familiale

- *Nous nous séparons et nous voulons nous mettre d'accord sur la résidence de nos enfants et leur prise en charge financière.*
- *Depuis la séparation de notre fils, nous avons perdu contact avec nos petits-enfants. Comment faire ?*
- *Mon père est décédé. Mes frères ne veulent pas vendre sa maison. Comment renouer le dialogue ?*

Vous vivez une tension Familiale liée à un conflit, une séparation, une rupture de lien.

L'Udaf des Alpes-Maritimes vous propose un espace de **médiation familiale** pour **renouer le dialogue**, gérer les situations conflictuelles, exprimer vos émotions, identifier vos besoins, **trouver ensemble des solutions** face à des situations difficiles : Séparation, choix de la résidence des enfants, pension alimentaire, tensions familiales, succession conflictuelle...

Qu'est-ce que la médiation familiale ?

La médiation familiale propose aux membres de la famille qui vivent une situation de rupture ou de tensions de se rencontrer en présence d'un tiers qualifié, neutre et impartial pour rétablir un dialogue et rechercher des solutions concrètes.

Comment se déroule une médiation ?

Le médiateur familial, professionnel spécialisé et diplômé d'état, vous accompagne en toute confidentialité.

Notre service de médiation vous propose **un entretien gratuit d'information** individuel ou commun pour évaluer si cette démarche vous convient.

Puis, après accord de chacun, nous vous proposons **des entretiens de médiation** pour réfléchir ensemble à des solutions acceptables pour chaque personne.

Le **coût** de ces séances est calculé en fonction des ressources de chacun, selon le barème national fixé par la Caisse Nationale des Allocations Familiales ou l'aide juridictionnelle.

A l'issue de la médiation, les solutions adoptées peuvent faire l'objet d'un accord écrit qui peut être **homologué** par le juge aux affaires familiales si nécessaire.



**Demande de renseignement
ou prise de rendez-vous :**

Tél. : 04 92 47 81 10

Mail : saf@udaf06.fr



Permanences

Nice

-Centre social les moulins

26 avenue Martin Luther King - 06200 Nice

Jours et horaires à venir

-MSD Nice-Ouest

27 BD PAUL MONTEL – NICE LEADER –

BATIMENT ARIANE - 06200 NICE

Jours et horaires à venir

-MSD Les paillons – Site de l'Ariane

Le Petit Palais - 1 square Constantin de

Châteauneuf - 06300 NICE

Tous les vendredis de 13h30 à 16h30

Permanences

Saint André de la Roche

-MSD Les paillons – Site Saint André de la

Roche L'Adriana - 15 boulevard du 8 mai 1945

- 06730 SAINT-ANDRE DE LA ROCHE Saint

André de la Roche

Tous les vendredis de 9h00 à 12h00

Menton

-MJD Menton

38 Rue Henry Gréville, 06500 Menton

Tous les jeudis de 9h30 à 16h00

**Tous nos autres lieux de permanences dans les Alpes-Maritimes sur
www.udaf06.fr**